



*Nous voici donc à la fin d'une année bien particulière, tant pour nos apprentis que pour les équipes enseignantes.*

*La grande leçon de cette épidémie aura été de nous interpeler sur les fondamentaux de notre métier. Aujourd'hui l'essentiel des connaissances est disponible sur internet.*

*Le rôle du formateur va donc au-delà de l'expertise, pour motiver et accompagner l'apprenti avec force et bienveillance. Le confinement nous a fait découvrir nombre d'applications permettant de faire les cours à distance.*

*Mais toute la technologie ne saurait remplacer ces relations étroites construites entre l'apprenti et son maître d'apprentissage ainsi qu'avec ses formateurs qui lui permettent de progresser en confiance.*

*Au quotidien nous nous sommes tous, professionnels et formateurs, mobilisés à la hauteur de nos moyens pour conserver le contact et prévenir la démobilisation. Malgré les problèmes techniques, chacun a fait de son mieux pour assurer une scolarité « normale ». C'est ce dont témoigne ce numéro.*

*Aujourd'hui, nous aspirons à reprendre une vie sans masque et sans contrainte, à retrouver notre insouciance et « recharger les batteries ». Car d'autres défis nous attendent à la rentrée.*

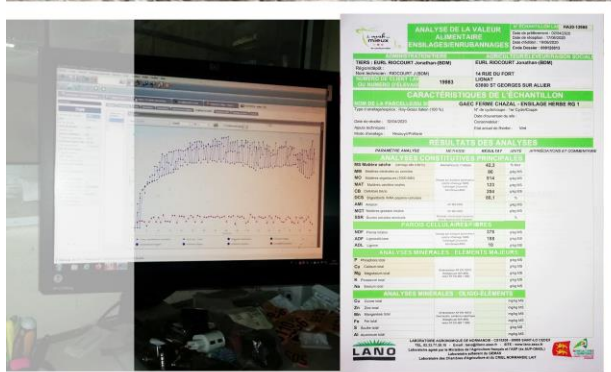


Bonne lecture et bonnes vacances.

Thibault Laubriat - Formateur

# 3 jours

avec Jonathan RIOUCOURT,  
nutritionniste indépendant  
du cabinet De Meuh en Mieux  
pour les BTS PA 2ème année.



## Au Menu

Vaches laitières - Robot de traite  
Note d'Etat Corporel  
Observation de l'état de santé des animaux  
tamis Penn state et structure de la ration  
efficacité alimentaire  
coût de production - Marge/1000L  
Bousologie - digestion - Protéines  
Energie - Transitions - ration mélangée  
vaches tarées mélangées - ingestion  
stratégies q- autonomie alimentaire  
Audit d'élevage - rumination  
analyses d'aliments - calculs de rations  
qualité des aliments - autonomie protéique  
Indicateur de Management  
de la Reproduction (IMR)  
Vaches allaitantes -  
Préparation de génisses  
Engraissement de taurillons  
Minéraux - Mash - sécheresse  
Merci aux GAEC DECHET et GAEC CHAZAL





Depuis une dizaine d'années, **les métiers du paysage attirent de plus en plus**, notamment les personnes **en reconversion professionnelle**. La filière est porteuse d'activité et d'emploi, entre 2016 et 2020 en région Auvergne Rhône Alpes, elle emploie **6% de salariés en plus et a dégagé 15% de chiffre d'affaire en plus**.

Vous avez peut être vu les spots de l'UNEP (union nationale des entreprises du paysage) où deux jardiniers dansent parce qu'ils sont heureux de leur travail... Les métiers du paysage sont dynamiques et donnent envie aux candidats en réorientation professionnelle de penser à ces métiers.

L'activité dans la filière paysage n'a pas cessée et son développement se poursuit malgré la crise, grâce aux valeurs qu'elle véhicule, et les bénéfices que le paysage apporte à la société **en terme de bien être, de cadre de vie, de valorisation de la biodiversité**.

Après une première expérience professionnelle, beaucoup de candidats choisissent le paysage comme cadre de leur reconversion. Mais derrière l'image bucolique des jardins et espaces verts que l'on connaît **se cachent des métiers nécessitant de multiples compétences**.

Bien que la profession ne soit pas encadrée, le passage par la formation professionnelle est conseillé

(86,5% des salariés de la filière détiennent un diplôme majoritairement en « aménagements paysagers »), elle permet également au candidat **d'affiner son projet en se frottant à la réalité du métier**.

Dans ce contexte, le CFPPA forme une quinzaine de candidats chaque année en formation continue et **offre une carte de formation adaptée à tous les projets et tous les profils d'apprenants** : le CAPa Jardinier paysagiste, s'ils souhaitent être ouvrier du paysage ou le BP Aménagements paysagers et le BTSa Aménagements paysagers pour ceux qui souhaitent **des compétences plus solides et créer leur entreprise**.



# Devenir maître d'apprentissage... Pourquoi, Comment ?



Devenir maître d'apprentissage, c'est accompagner un(e) apprenti(e) dans sa progression pour lui permettre d'acquies un diplôme et le guider dans la réalisation de son projet professionnel.

L'apprenti est salarié de l'entreprise d'apprentissage et à ce titre exerce donc une activité salariée 35h par semaine. Le partage du temps de présence de l'apprenti entre l'entreprise et le Centre de Formation d'Apprenti est fonction du diplôme préparé :

En général, **12 semaines par an** en centre de formation pour préparer un CAP, **14** pour un BP, **18** pour un BAC PRO et **20** pour un BTS.

Exercer cette fonction permet également de :

- transmettre son expérience et la valoriser
- prendre du recul sur ses pratiques grâce au regard neuf qui sera porté par l'apprenti

Le contrat d'apprentissage doit couvrir toute la durée de la formation soit généralement 2 ans pour un CAP, BP ou un BTS et 3 ans pour un Bac Pro.

Le contrat peut débuter par une période en entreprise (jusqu'à 3 mois avant la première semaine de formation) soit un début d'exécution du contrat d'apprentissage généralement entre juillet et septembre.

Le contrat débute par une « période d'essai » de 45 jours (= jours ouvrables travaillés chez l'employeur).

## Conditions pour être maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage doit être titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti et justifier d'une année d'expérience professionnelle en rapport avec la qualification préparée.

Si le maître d'apprentissage n'a pas le niveau de diplôme préparé par l'apprenti, il doit justifier de 2 années d'expérience d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti. (décret n°2018-1138 du 13 décembre 2018)

**Le maître d'apprentissage peut être le chef de l'entreprise ou un salarié.**

**Un maître d'apprentissage peut encadrer 2 apprentis au maximum (+ éventuellement un redoublant).**

Le salaire de l'apprenti - Les aides versées aux employeurs

Le salaire minimum perçu par l'apprenti pendant le contrat d'apprentissage varie en fonction de :

- l'âge de l'apprenti
- de l'année d'exécution du contrat
- de la convention collective en vigueur

Les entreprises privées de moins de 250 salariés bénéficient d'une aide forfaitaire de l'Etat pour la conclusion d'un contrat d'apprentissage : 5 000 € pour les apprentis mineurs et 8 000 € pour les apprentis majeurs

Cette aide s'applique pour tous les apprentis (CAP, BP, BAC PRO, BTS...) dont le contrat est conclu jusqu'au 31 décembre 2021.

Les années suivantes, une aide est versée exclusivement aux employeurs d'apprentis préparant un diplôme de niveau 3 ou 4 = CAP, titre pro, BP, Bac Pro. (pas les BTS)

L'aide est attribuée à hauteur de : 2000€ pour la 2ème année et 1200€ pour la 3ème année.

Les collectivités territoriales peuvent quant à elles, prétendre à une aide de 3000€.



**Vous souhaitez déposer une offre d'apprentissage ?** Contacter le CFPPA de l'Allier, nous diffuserons votre offre aux futurs apprentis.

# Retour vers l'emploi

Ce jeune homme aux multiples parcours est déjà connu au Centre puisqu'il a commencé en tant que stagiaire en Avril 2017 sur un Atelier de Mobilisation Personnel en partenariat avec le Conseil Départemental. Cet atelier a débuté au Montet dans des locaux de la Mairie. Il offrait aux bénéficiaires (7 stagiaires inscrits) 2 demi-journées permettant de **rompre l'isolement** et ainsi partager un moment convivial. Les stagiaires ont commencé par **recréer un jardin partagé** permettant aux habitants du Montet de récolter des légumes.

Vincent a ensuite dû interrompre cet atelier puisqu'il a été malade pendant quelques mois. Il a pu par la suite participer à la formation Permis de Conduire mise en place par Pôle Emploi. Elle avait pour but de faire passer le permis de conduire et aussi **faire des stages en milieu professionnel** permettant de se réinsérer dans la vie active. Vincent a réussi avec succès son permis et à la suite de ces stages à "l'Esperluette", **a pu décrocher un contrat de travail** de 4 mois renouvelé plusieurs fois.

Cette envie de jardin et de nature Vincent l'avait déjà depuis très longtemps puisqu'il faisait déjà un potager chez lui depuis de nombreuses années... Il a souhaité concrétiser cette envie en se formant au CFPPA, en intégrant depuis Octobre 2020, la formation BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole), ce qui lui permet d'**acquérir une expérience professionnelle** puisqu'il va en stage sur la commune de Besson chez un Maraîcher et apprend la théorie au Centre.

Une fois cette certification en poche, il souhaite s'installer et réaliser son rêve : **être son propre patron** et produire des légumes de saison pour les vendre sur les marchés, mais aussi faire de la vente directe. Il souhaite également intégrer son fils de 16 ans à ce projet afin de lui permettre de découvrir ce métier passionnant. Le CFPPA lui souhaite une belle réussite dans ce futur projet.

M-Laure DUPUIS



*Vincent Vermorel  
36 ans habitant à  
Moulins actuellement  
en BPREA au CFPPA*

## Equipe de rédaction

Responsable de l'édition : *Thierry Chevasson*

Comité de rédaction :

*Noelle Guernic - Suzanne Lesy - Amandine Thuard*

Maquette/graphisme : *Alexandra Langevin - David Dugay*

## Contacts

04 70 46 43 67

[cfa.moulins-neuville@educagri.fr](mailto:cfa.moulins-neuville@educagri.fr)

CFPPA-UFA de l'Allier 03 000 NEUVY

## Suivez-nous sur :

[www.agriallier.fr](http://www.agriallier.fr)



Page Facebook :

**Cfacppa de l'Allier**



Instagram

Compte instagram :

**CFA CFPPA de l'ALLIER**



Chaîne Youtube :

**CFPPA UFA de l'ALLIER**

# Résultats aux examens

## *CAPa Métiers de l'agriculture « Ruminants »*

AUBOUARD Mathias - CHASSAGNE Nicolas - FAVIER Kévin -  
MONJAT Dorian

## *CAPa Métiers de l'agriculture « Productions horticoles »*

COULIBALY Moussa - DE SOUZA Mathis - GUYOT Virginie - VES-  
SEAUX Andrea

## *BP Responsable d'atelier de productions horticoles*

BALDO Adeline - BOTERF Guilaine - GUERMIT Nathan - KURTZ  
Laurène - LESCHENNE Olivier - MELOUX Océane - QUENU Jérémy  
- ROUGIER Mélanie

## *BP Responsable d'entreprise agricole* en cours de délibération par le jury

## *BEPA Travaux d'exploitation en polyculture élevage*

ALBERTINO Franck - BEUNIER Auguste - BIDET Hugo - FLOQUET  
Gaëtan - GOUGNOT Karine - GRANDET Mathieu - HENRY Dylan -  
MATHEY Victorine - MOGINOT-RANGLARET Cléo - PERRIN Romain  
- PIVAIN Rémi - SALEM Paul-Henry

## *Bac Pro Conduite Gestion de l'Entreprise Agricole*

BONNEAU Pierre-Louis (Mention « Assez bien ») - BOUILLER Enzo  
(Mention « Assez bien ») - DAGOIS Samuel (Mention « Bien ») -  
DESVOILHES Alexandre - EPINAT Benjamin (Mention « Bien ») -  
FABIEN Maxime (Mention « Assez bien ») - GENEST Alexandre  
(Mention « Bien ») - GERBIER Alexis - GUILLAUMET Léa - LEFEVRE  
Baptiste - MARTEL Quentin (Mention « Assez bien ») - MENARD  
Mathis - PETIT-JEAN Florian (Mention « Assez bien ») - PIERROT  
Mattis (Mention « Assez bien ») - ROLLET Théo - SANTER Andrew

## *BTSA Analyse conduite stratégie de l'entreprise agricole*

BLATEYRON Pierre (Mention « Assez bien ») - CARTON Guillaume  
- CLEMENT Thibault (Mention « Assez bien ») - CLUZEL Pierre  
(Mention « Assez bien ») - FAYE Anthony (Mention « Assez bien ») -  
GUERRIER Valentin - MAROTTE - Isabelle (Mention « Assez bien ») -  
TESSIER Paloma (Mention « Assez bien »)

## *BTSA Aménagements paysagers*

ARDITTI Baptiste - BUISSON Vincent (Mention « Bien ») - DURIER  
Karine (Mention « Assez bien ») - LEMIEUX Lucas - RABET Sébastien  
(Mention « Assez bien ») - VIDAL Enzo (Mention « Assez bien ») -  
VIGNE Nicolas - WIART Cindy

## *BTSA Productions Animales*

ALVARO Arthur (Mention « Assez bien ») - FRANCOIS Guillaume  
(Mention « Assez bien ») - GALANT Amanda - GODON Julie  
(Mention « Assez bien ») - JOURLIN Maxime (Mention « Bien ») -  
LACROIX Anaïs (Mention « Bien ») - LATRACE Eloïse (Mention  
« Assez bien ») - MASSE Grégory (Mention « Assez bien ») - PARCY  
Anne-Laure (Mention « Assez bien ») - RIDET Marie

## *CAPa Jardiniers paysagistes*

BERTHON Samuel - BLANCHET Antoine -  
BOSSAN Alexandre - BRECHETEAU  
Damien - CHAGNEAU Jérémy - CHARRIER  
Emilie - FISHER John - GAGNEAUD Lucas -  
GAY Grégory - GENNARDI Lucas - GOURI-  
CHON Luca - GRANDJEAN Maxime -  
GRECO Enzo - HIRSCH Florence - MICHEL  
Jordan - NOVAIS Lucas - POIRIER Lucas -  
VENIANT Rémi - VIRADOU Alexandre

